

## Société | "Chacun sa vie, chacun sa réussite", l'ambitieux projet landais pour les jeunes autistes



« Chacun sa vie, chacun sa réussite ». Voilà 2 ans, à l'occasion du vote de son budget 2018, le Conseil départemental des Landes a présenté un pré-projet de « lieu de ressource » destiné aux jeunes atteints du trouble du spectre de l'autisme (TSA) et de leur famille. Depuis, des actions de formation, des conférences et rencontres des acteurs ont notamment été mises en place. Autrement dit, dans un contexte landais jusque là relativement pauvre en termes d'équipements et d'établissements médico-sociaux, c'est un premier travail de mise en réseau et de renforcement du maillage local, indispensable préalable à la réalisation du projet qui a été initié. Fin février, un deuxième pas a encore été franchi avec l'installation (à Paris) d'un comité scientifique dédié, garant de l'évaluation, la qualité et l'éthique du projet et des actions qu'il porte.

A travers son projet « de construire un lieu différent qui serait le lieu des possibles pour les jeunes porteurs de TSA et leur famille », l'objectif du Conseil départemental des Landes, en partenariat avec le milieu associatif et les différentes institutions, c'est bien de progresser sur l'accompagnement des ces adolescents et jeunes adultes. Une ambition forte qui vise à « créer un lieu de ressources autour duquel émergerait un dispositif multidimensionnel au carrefour des domaines éducatifs, pédagogiques, sociaux, médico-sociaux et sanitaires ». Un projet innovant dans la veine du Village Landais Alzheimer à Dax, qui, sans l'épidémie en cours, [aurait du ouvrir ces jours-ci](#).

### Jeunes, parents, professionnels, société civile: un centre de coopération

Résolument ouvert sur l'extérieur et en capacité d'accueillir des jeunes de 15 à 25 ans pour une palette de réponses adaptables au mieux au besoin de chacun, ce futur « lieu des possibles » devrait jouer sur trois dimensions : de la plate-forme de services à un centre d'hébergement en passant par une « formule » accueil de jour, avec toujours pour objectif et projet d'établissement : « la mise en place du projet des jeunes accueillis ».

En tant que centre d'hébergement « à vocation inclusive », le projet du Conseil départemental et de ses partenaires est de faciliter le passage entre la vie d'enfant et la vie d'adulte par un accompagnement individualisé et structuré. La structure accueillerait ainsi 15 jeunes, dans de petites unités de vie de 3 à 5 places pour une durée

comprise entre 1 et 3 ans, selon le projet initial du jeune. Ces unités de vie, tout en bénéficiant d'espaces communs, permettraient l'accueil de publics ayant des besoins spécifiques de soutien et devraient donc comprendre une partie médicalisée. Elle pourrait aussi offrir un recours aux familles pour les aider de manière transitoire dans les situations de crise et avec une possibilité d'accueil afin de faciliter l'adaptation du jeune.

Au-delà de sa vocation d'hébergement et d'accueil de jour, la structure se pense plus globalement comme un véritable « centre de coopération ». Y seront donc d'abord et bien sûr accueillis les jeunes porteurs de TSA pour répondre au mieux à leur besoin, et surtout à la mise en place de leurs projets (projet d'habitat, de loisir, d'utilité sociale/emploi, etc.) par la coordination d'acteurs et de partenaires locaux. Un accueil et une plate-forme de services aussi ouverts aux familles de ces jeunes, pour les accompagner par exemple dans les diverses démarches administratives, mais aussi aux professionnels pour des temps de rencontre et d'échanges, ainsi qu'aux membres de la société civile afin de les aider à mieux appréhender les porteurs de TSA. Enfin, est aussi envisagée la mise en place d'équipes mobiles susceptibles d'intervenir en renfort auprès d'établissement et service face à des situation de crise. On vous le confirme, l'ambition est grande.

## Un projet architectural pour lier le fond et la forme

Mais imaginé dans un partenariat ouvert, entre familles, institutions et recherche avec la mise en place récente du Comité scientifique, le projet pose fermement quelques conditions préalables à sa réalisation, et à sa réussite. D'abord, l'animation du dispositif sera assurée par des structures différentes et complémentaires articulées autour d'espaces et services communs et ouverts à tous tels qu'un pôle de services, des équipements de loisirs et détente, et un accès aux soins. Ensuite, pour lier le fond et la forme, la réalisation du projet architectural devra tenir compte des spécificités nécessaires à la fois à l'autonomisation, au besoin d'un cadre sécurisant, mais aussi à une ouverture sur l'extérieur. Autant de points de d'attention auxquels veilleront les membres du Comité scientifique récemment installé et ce jusque dans les moindres « détails » qui ici, vraiment, n'en sont pas. Un travail fin sur la luminosité et les conditions sonores de la structure par exemple, sont des préalables indispensables à un environnement garantissant le bien-être de ces jeunes.

Pour accompagner ce projet, le comité scientifique installé le mois dernier à Paris, à la maison de la Nouvelle-Aquitaine, est présidée par Catherine Barthelemy, professeur de médecine émérite au CHRU de Tours, ancienne directrice de l'équipe Autisme au sein de l'unité Inserm 930, imagerie et cerveau, membre de l'Académie nationale de médecine. A ses cotés parents d'enfants porteurs de tsa, psychiatres, psychologues cliniciens, médecins spécialisés, professeurs en médecine, pédopsychiatres, architecte, chercheurs... Signe de l'intérêt que provoque ce projet, Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et Claire Compagnon, déléguée interministérielle « Stratégie nationale autisme au sein des troubles du neuro-développement », étaient présentes le 24 février dernier lors de l'installation de ce comité.



Solène Méric

*Credit Photo : pxhere*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 28/03/2020*  
*[Url de cet article](#)*